

Le 4 novembre 2013

Susan Copland, LLB, BComm
Directrice
scopland@iiac.ca

Maître Naomi Solomon
Avocate principale aux politiques, Politique de réglementation des marchés
Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Bureau 2000
121, rue King Ouest
Toronto (Ontario) M5H 3T9
nsolomon@iiroc.ca

Objet : Projet de note d'orientation concernant l'indication de marchés et la déclaration du cours moyen sur les avis d'exécution (Projet de note d'orientation)

Maître,

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (« l'ACCVM » ou « l'Association ») est reconnaissante de l'occasion qui lui est offerte de commenter le Projet de note d'orientation. L'Association est d'accord avec le regroupement des orientations et l'utilisation du libellé général de la déclaration du cours moyen sur les avis d'exécution.

L'utilisation de la déclaration du cours moyen sur tous les avis d'exécution simplifiera le processus et procurera des gains d'efficacité à cause des fonctionnalités de traitement des opérations qui regroupent les renseignements relatifs aux opérations sur un avis d'exécution unique. Nous croyons que l'utilisation du libellé général de la déclaration du cours moyen prêterait moins à confusion pour les investisseurs et que non seulement elle ne nuira pas à la capacité des courtiers membres de se conformer à leur obligation de « transmettre, dans un format électronique accessible, l'information sur le cours ou d'autres renseignements relatifs à l'opération à l'OCRCVM ou à une autorité en valeurs mobilières », mais qu'elle en fait partie.

Je vous remercie de tenir compte de nos commentaires. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Veillez agréer mes salutations distinguées.



Susan Copland